

## *CHANTIER INSERTION AMENAGEMENT PAYSASGER ET PETIT BATIMENT*

### CONTENU DE L'ACTION :

- ✿ Mise en situation professionnelle dans le cadre du dispositif des chantiers d'insertion
- ✿ Contrat de travail (CDDI : Contrat à durée déterminée d'insertion) de 6 mois 26 h semaine (soit 112.67 heures par mois). Salaire : SMIC horaire
- ✿ Pratique professionnelle + Accompagnement et suivi socio professionnel + Formation technique sur le chantier et adaptation au poste
- ✿ Stage d'immersion en entreprise.
- ✿ Travail sur le projet professionnel et recherche d'emploi.

### DESCRIPTION DES TRAVAUX :

- ✿ Maçonnerie de pierres et de pierres sèches
- ✿ Restauration du patrimoine existant
- ✿ Aménagements paysagers – chemins randonnée
- ✿ Travaux second œuvre

### CONDITIONS :

- ✿ Résider sur les communes adhérentes au PLIE, être en parcours PLIE HLV ou être éligible au parcours PLIE
- ✿ Personnes répondant aux critères de l'IAE (insertion par l'activité économique)
- ✿ Mobilité minimum obligatoire

### PARTENAIRE ET LIEUX INTERVENTION :

👉 **PASSERELLES CHANTIERS : OLONZAC**

### INFORMATION COLLECTIVE + RECRUTEMENTS :

**Mardi 30 MAI 2017**

9h30 : information collective  
10h30 – 12h30 : entretiens individuels de recrutement  
13h30 – 16h30 : poursuite des entretiens individuels

Salle de réunion dans les locaux de la Com. Com du Minervois  
35 Route d'Oupia 34210 Olonzac

### Documents à fournir pour candidater :

- FROP (Fiche Régionale d'Orientation et de Prescription)
- CV (même non à jour)
- RIB
- **COPIES** : papier identité, attestation sécurité sociale
- + suivant situation **COPIE** : avis de versement allocation RSA ou ASS ou AAH ou RQTH